

**Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase
MRC de La Matapédia**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 5 août 2019, à 19 h 30, au sous-sol du bureau municipal de Saint-Damase situé au 18, avenue du Centenaire.

Sont présents : Monsieur Jean-Marc Dumont, maire
Monsieur Martin Carrier, conseiller siège n° 3
Madame Chantale Gendron, conseillère siège n° 4
Madame Martine Côté, conseillère siège n° 5

Sont absents : Monsieur Nelson Lavoie, conseiller siège n° 1
Monsieur André Pâquet, conseiller siège n° 2
Monsieur Bruno Robichaud, conseiller siège n° 6

Constat du quorum, à 19 h 31, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marc Dumont. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Anick Lavoie, est également présente et agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 31.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 113-19

Madame Chantal Gendron propose l'adoption de l'ordre du jour du 5 août 2019 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution 114-19

Il est proposé par Madame Martine Côté, et résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

PREMIÈRE PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORTS

Vente Niveleuse Champion Modèle 740

Résolution 115-19

Il est proposé par Monsieur Martin Carrier, et résolu, que la directrice générale envoie un publipostage aux citoyens ainsi qu'aux municipalités voisines afin d'annoncer la vente de la niveleuse par soumission au plus offrant.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Vente différents camions et machineries

Résolution 116-19

Il est proposé par Madame Martine Côté, et résolu, de procéder à la vente par soumission au plus offrant de camions et machineries que la Municipalité n'utilise plus. La directrice générale affichera les articles à vendre au moyen d'un publipostage distribué aux citoyens ainsi qu'aux municipalités voisines.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Limite de vitesse
Résolution 117-19

Il est proposé par Madame Martine Côté, et résolu, que la directrice générale demande une surveillance policière accrue au village. La directrice générale informera l'agent désigné à la municipalité par courriel d'effectuer une surveillance plus accrue aux endroits problématiques.

Ouverture des soumissions
Pavage avenue du Centenaire
Résolution 118-19

Considérant que la Municipalité de Saint-Damase avait mandaté le Service du génie municipal de la MRC de La Matapédia pour préparer les plans et devis pour le pavage de l'Avenue du Centenaire #7.3-7105-16-22B;

Considérant que la MRC de La Matapédia a procédé à un appel d'offres public et à l'ouverture des soumissions le 2 août 2019 à 11h00 pour le pavage de l'Avenue du Centenaire;

Considérant que les fournisseurs suivants ont déposé une soumission dans le cadre dudit appel d'offres, à savoir :

➤ Eurovia Québec Construction inc. :	13 936,96 \$
➤ Les Pavages des Monts inc. :	34 747,60 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur Martin Carrier, et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Damase accepte la soumission la plus basse et conforme soit celle de Eurovia Québec Construction inc. pour les travaux de pavage dans l'Avenue du Centenaire, pour la somme de 13 936,96 \$ taxes incluses. L'entrepreneur est autorisé à exécuter les travaux tels que spécifiés dans l'appel d'offres. La dépense sera affectée au Programme de la TECQ 2019-2023.

HYGIÈNE DU MILIEU

Terrain Municipalité – Bassins
Résolution 119-19

Le conseil municipal propose à la directrice générale de commander diverses affiches afin d'informer les citoyens que le terrain de la municipalité situé dans le 7^e Rang Est, est un terrain privé et surveillé par caméra, de ne pas jeter de déchets et qu'une amende sera donnée si des déchets sont jetés sur le terrain de la municipalité. La directrice générale commandera les affiches nécessaires.

Travaux plafond bureau municipal
Résolution 120-19

Les membres du conseil, après avoir pris connaissance de la soumission de Construction Gides April inc., en viennent à la conclusion de mandater la directrice générale de demander de nouvelles soumissions pour les travaux de réfection du plafond du bureau municipal.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

Aspirateur central – Centre Communautaire

La directrice générale a été informée à l'effet que la balayeuse centrale ne fonctionne pas très bien depuis son installation. Le conseil demande à la directrice générale d'effectuer les appels nécessaires afin de résoudre ce problème.

Ensemble de vaisselle – Centre Communautaire

Après vérification des ensembles publiés par la directrice générale, le conseil mandate monsieur le maire de vérifier auprès d'autres magasins pour l'achat des ensembles de vaisselle manquants.

SUIVI ET MANDAT

Comité de développement

La prochaine rencontre aura lieu le 10 septembre 2019.

Voirie d'été

Centre communautaire

Le conseil informe la directrice générale que la grande salle devrait être barrée et inaccessible lors des réservations de la petite salle. Aussi, le maire remplaçant monsieur Martin Carrier ne possède pas de clé maitresse du centre communautaire. La directrice générale fera le nécessaire dans les prochaines semaines pour régler ces situations.

Association sportive

Il n'y a pas eu de réunion dernièrement.

CORRESPONDANCE

Lecture et présentation de la correspondance du mois

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède à la lecture et la présentation de la correspondance mensuelle.

PROJETS D'INVESTISSEMENT

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Adoption des comptes du mois

Résolution 121-19

Il est proposé par Martin Carrier, et résolu, d'approuver et d'autoriser le paiement du bordereau des dépenses de juillet 2019, annexé au présent procès-verbal, au montant de 56 912.40 \$ comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires.

Je soussignée, Anick Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Damase certifie que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour acquitter ces paiements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

VARIA

Teinture belvédère

Le conseil propose que monsieur Martin Carrier apporte le nécessaire pour teindre le belvédère et le parc à l'entrée sud du village à la coopérative de Saint-Damase.

Course contre la montre

Monsieur le maire informe les conseiller du besoin de bénévoles pour la course de vélos contre la montre qui aura lieu le 10 août 2019.

Réfection solage bureau municipal

La directrice générale informe les membres du conseil que l'équipe de Bédard Laroche débutera les travaux de réfection du solage le mardi 6 août 2019.

DEUXIÈME PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 122-19

Il est proposé par Madame Chantal Gendron de clore la séance à 20 h24.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Jean-Marc Dumont
Maire

Anick Lavoie
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jean-Marc Dumont, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Jean-Marc Dumont, maire